

## APPLICABILITE DES OBJECTIFS SELON LA TYPOLOGIE DE L'ETABLISSEMENT SIGNATAIRE DU CAQES

Objectifs	MCO	DIALYSE	HAD	SSR	PSY
<b>Partie 1. Amélioration et sécurisation de la prise en charge thérapeutique du patient et du circuit des produits et prestations</b>					
<b>1.1</b> : Utilisation des logiciels d'aide à la prescription pour toutes les prescriptions de médicaments y compris pour celles effectuées dans le cadre des consultations mentionnées à l'article L. 162-26 ou lors de la sortie de l'établissement de santé	oui	oui	oui	oui	oui
<b>1.2</b> : Identification obligatoire des prescriptions réalisées par ses professionnels par l'identifiant personnel du prescripteur autorisé à exercer (numéro du répertoire partagé des professionnels de santé -RPPS) auquel est joint l'identifiant FINESS de l'établissement en application de l'article R.161-45 du CSS	oui	oui	oui	oui	oui
<b>1.3</b> : Informatisation et traçabilité de la prise en charge thérapeutique du patient jusqu'à l'administration du médicament, et pour le circuit des produits et prestations mentionnés à l'article D. 165-1 du CSS, de la prescription jusqu'à la pose du dispositif médical	oui	oui	oui	oui	oui
<b>1.4</b> : Management de la qualité de la prise en charge médicamenteuse des patients	oui	oui	oui	oui	oui
<b>1.5</b> : Signalement des événements indésirables graves dans le cadre de la prise en charge médicamenteuse des patients, en application des dispositions de l'article R.1413-67 du Code de la Santé Publique	oui	oui	oui	oui	oui
<b>1.6</b> : Déploiement de la délivrance nominative des traitements médicamenteux	oui	oui	oui	oui	oui
<b>1.7</b> : Sécurisation de l'administration des médicaments	oui	oui	oui	oui	oui
<b>1.8</b> : Continuité de l'activité de stérilisation en cas de dysfonctionnement majeur du plateau technique usuel	oui				
<b>Partie 2. Développement des pratiques pluridisciplinaires et en réseau, Politique et bon usage des produits de santé</b>					
<b>2.1</b> : Suivi des indications des médicaments hors GHS et des dispositifs médicaux hors GHS	oui	oui	oui		
<b>2.2</b> : Participation aux enquêtes régionales et nationales et suivi en lien avec les produits de santé	oui	oui	oui	oui	oui
<b>2.3</b> : Mise en œuvre d'une stratégie de déploiement de la pharmacie clinique intégrée à la politique de management de la PECM et de la conciliation médicamenteuse	oui	oui	oui	oui	oui
<b>2.4</b> : Vigilance et bon usage des antibiotiques (ATB)	oui			oui	
<b>Partie 3. Politique de prescription de médicaments biosimilaires et dans le répertoire des génériques ; maîtrise de l'évolution des dépenses liées aux prescriptions de produits de santé exécutées en ville et évolution des dépenses sur la liste en sus</b>					
<b>3.1</b> : Promotion de la prescription de médicaments dans le répertoire générique	oui	oui	oui	oui	oui
<b>3.2</b> : Promouvoir la prescription de médicaments biosimilaires dans les classes autant que possible	oui	oui	oui	oui	oui
<b>3.3</b> : Mettre en œuvre des actions d'amélioration de la qualité des pratiques hospitalières en termes de prescription et d'organisation de ces prescriptions nécessaires pour assurer le respect du taux d'évolution des dépenses PHEV de produits de santé	oui	oui	oui	oui	oui
<b>3.4</b> : Suivi des dépenses des médicaments et DMI de la liste en sus	oui	oui	oui		